LA SEMAINE JURIDIQUE

NOTARIALE ET IMMOBILIÈRE

26 NOVEMBRE 2021, HEBDOMADAIRE, N° 47 ISSN 0242-5785

DOSSIER

1328-1334

La réforme du droit des sûretés mobilières par l'ordonnance du 15 septembre 2021

1328 Avant-propos, par Cl. Séjean-Chazal

1329 « Cette réforme 2.0 parachève la première et la porte à sa maturité », entretien avec Ph. Dupichot

1330 « Trois facteurs principaux rendaient nécessaire une réforme du droit des sûretés », entretien avec A. Gouëzel

1331 Le nouveau droit commun du gage dans la réforme des sûretés, par A. Hontebeyrie

1332 La réforme des sûretés et le gage d'immeuble par destination, par C. Leveneur

1333 Réforme des sûretés : le nantissement de créance après l'ordonnance du 15 septembre 2021, par M. Julienne

1334 Gage-espèces et cession civile à titre de garantie dans la réforme des sûretés, étude par A. Aynès

LexisNexis® Lexis Kiosque

LA PERTINENCE DE LA SÉLECTION, LA FIABILITÉ DES ANALYSES

Sommaire

La Semaine Juridique - Notariale et immobilière - N° 47, 26 novembre 2021

LES AUTEURS DE LA SEMAINE

Augustin Aynès, agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris XII.

Philippe Dupichot, professeur à l'École de droit de la Sorbonne, président de l'Association Henri Capitant.

Antoine Gouëzel, professeur à l'université de Rennes 1, ancien chargé de mission à la Direction des affaires civiles et du sceau du ministère de la Justice.

Antoine Hontebeyrie, professeur à l'univeristé Paris-Saclay.

Maxime Julienne, agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Saclay.

© PATRICK SORDOILLET

Coralie Leveneur, notaire.

Philippe Pierre, professeur à l'université de Rennes 1, directeur du DSN, membre de l'IODE (UMR CNRS 6262).

Claire Séjean-Chazal, professeur à l'université Sorbonne Paris Nord (Paris 13).

Actualités

APERÇU RAPIDE P. 5

1061 **Notaire -** Du nouveau pour la déontologie et la discipline des notaires, Aperçu rapide par **Philippe Pierre**

TEXTES P. 8

1062 **Sociétés -** Données d'identification des entreprises : ajout de renseignements au répertoire national SIRENE *(D. n° 2021-1500, 17 nov. 2021)*

1063 **Entreprise en difficulté -** Covid-19 : création d'une aide complémentaire au fonds de solidarité et à l'aide visant à compenser les coûts fixes non couverts des entreprises particulièrement affectées *(D. n° 2021-1488, 16 nov. 2021)*

1064 **Construction -** Travaux d'amélioration des logements locatifs sociaux dans les départements d'outre-mer : nouvelle modification des taux de subvention *(A. n° MOMO2133944A, 8 nov. 2021)*

JURISPRUDENCE P. 10

1065 **Droit international -** Limites de la caducité de l'ordonnance de non-conciliation : dispositions concernant la compétence internationale du juge français *(Cass. 1re civ., 17 nov. 2021)*

1066 **Bail commercial -** Annulation d'un bail pour un motif étranger au comportement du locataire : l'indemnité d'occupation n'est pas due *(Cass. 3e civ., 3 nov. 2021)*

1067 **Contrats -** Prêt immobilier : mise en œuvre d'une clause de déchéance du terme *(Cass. 1re civ., 10 nov. 2021)*

1068 **Contrats -** Qualification du contrat d'entreprise et conséquences de la résiliation du marché *(Cass. 3e civ., 10 nov. 2021)*

1069 **Sociétés -** De la garantie d'éviction due par le vendeur de droits sociaux *(Cass. com., 10 nov. 2021)*

1070 **Fiscalité immobilière -** Réduction d'impôt pour investissement dans le logement social outre-mer : notion de programme immobilier pour apprécier la nécessité d'un agrément préalable *(CE, 8e et 3e ch., 15 nov. 2021)*

DOCTRINE ADMINISTRATIVE P. 13

1071 **Copropriété -** Exécution des travaux d'intérêt collectif réalisés sur des parties privatives *(Rép. min. n° 36517 : JOAN 16 nov. 2021)*

1072 **Taxe sur la valeur ajoutée -** Précisions administratives sur l'option pour la TVA au titre de certaines locations immobilières *(Rép. min. n° 38389 : JOAN 16 nov. 2021)*

1073 **Actes administratifs -** Responsabilité des élus locaux en matière de police de l'urbanisme : la mise au point de l'exécutif *(Rép. min. n° 20098 : JO Sénat 11 nov. 2021)*

PROJETS, PROPOSITIONS ET RAPPORTS P. 15

1074 **Notaire -** Installation des notaires : le prochain tirage au sort interviendra sous la forme électronique *(Rép. min. n° 22918 : JOAN Q 9 nov. 2021)*

1075 **Fiscalité -** Projet de loi de finances pour 2022 *(AN, projet de loi de finances pour 2022, TA n° 687, 16 nov. 2021)*

ÉCHOS ET OPINIONS P. 16

1076 **Affaires -** Infogreffe lance un nouveau service de dématérialisation des registres légaux et des AG *(Infogreffe, communiqué, 16 nov. 2021)*

3 QUESTIONS À... P. 17

1077 **Régimes matrimoniaux -** 3 questions à **Christophe Blanchard.** Droit des régimes matrimoniaux

CHIFFRES ET STATISTIQUES P. 18

1078 **Logement -** Commercialisation des logements neufs - Résultats au troisième trimestre 2021 *(Min. Écologie, Statinfo, 16 nov. 2021)*

1079 **Environnement -** Fonds friches : 1 133 ha de friches recyclées à l'issue du 2e appel à projets *(Min. Logement, communiqué, 19 nov. 2021)*

AGENDA P. 19

LA PROFESSION P. 20

suite du sommaire ➤

Dossier

P. 23

1328 **Sûretés -** La réforme du droit des sûretés mobilières par l'ordonnance du 15 septembre 2021, Avant-propos par **Claire Séjean-Chazal**

1329 **Sûretés -** « Cette réforme 2.0 parachève la première et la porte à sa maturité », Entretien par **Philippe Dupichot**

1330 **Sûretés -** « Trois facteurs principaux rendaient nécessaire une réforme du droit des sûretés », Entretien par **Antoine Gouëzel**

1331 **Sûretés -** Le nouveau droit commun du gage dans la réforme des sûretés, Étude par **Antoine Hontebeyrie**

1332 **Sûretés -** La réforme des sûretés et le gage d'immeuble par destination, Étude par **Coralie Leveneur**

1333 **Sûretés -** Réforme des sûretés : le nantissement de créance après l'ordonnance du 15 septembre 2021, Étude par **Maxime Julienne**

1334 **Sûretés -** Gage-espèces et cession civile à titre de garantie dans la réforme des sûretés, Étude par **Augustin Aynès**

ANNONCES CLASSÉES P. 49

Référencement de *La Semaine Juridique notariale et immobilière*

Le système de référence de La Semaine Juridique notariale et immobilière utilisé depuis janvier 2004 est le suivant :

Millésime, suivi du numéro de la revue puis du numéro d'immatriculation de chaque élément d'information publié.

Exemple :

JCP N 2021, n° 3, act. 157 (pour la rubrique « Actualités »)

JCP N 2021, n° 36, 1854 (pour toutes les autres rubriques)

La numérotation des éléments d'information contenus dans la rubrique « Actualités » est continue sur toute l'année et commence au n° 100.

Celle des autres rubriques est également continue sur toute l'année et débute au n° 1000.

Ces immatriculations sont facilement repérables en haut de chaque page.

La pagination, propre à chaque numéro, reste indiquée en bas de page mais ne sert plus d'élément de référencement.

Suivez votre revue sur Twitter : @JCP_N

© LexisNexis SA 2021
Cette œuvre est protégée par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle, notamment par celles de ses dispositions relatives à la propriété littéraire et artistique et aux droits d'auteur. Ces droits sont la propriété exclusive de LexisNexis SA. Toute reproduction intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée par LexisNexis SA ou ses ayants droit, est strictement interdite.
LexisNexis SA se réserve notamment tous droits au titre de la reproduction par reprographie destinée à réaliser des copies de la présente oeuvre sous quelque forme que ce soit aux fins de vente, de location, de publicité, de promotion ou de toute autre utilisation commerciale conformément aux dispositions de l'article L. 122-10 du Code de la propriété intellectuelle relatives à la gestion collective du droit de reproduction par reprographie. Avertissement de l'éditeur : "Toute utilisation ou traitement automatisé, par des tiers, de données personnelles pouvant figurer dans cette revue sont formellement interdits".

LA SEMAINE JURIDIQUE
Juris-Classeur Périodique (JCP)
95e année

Président-Directeur-Général et Directeur de la publication :
Philippe Carillon
Directrice éditoriale :
Clémentine Kleitz
(clementine.kleitz@lexisnexis.fr)
Directrice de rédaction :
Véronique Marie (01.45.58.90.49)
(veronique.marie@lexisnexis.fr)
Rédacteur en chef :
Catherine Larée (01.45.58.90.77)
(catherine.laree@lexisnexis.fr)
Rédacteur en chef adjoint :
Julia Orfanos (01.45.58.93.19)
(julia.orfanos@lexisnexis.fr)
Chargée d'édition :
Chloé Cosnefroy
(chloe.cosnefroy@lexisnexis.fr)
Petites annonces :
petites.annonces@lexisnexis.fr
et domiciliation.annonces@lexisnexis.fr

Conseil scientifique :
Ch. Blanchard, H. Bosse-Platière, Cl. Brenner, G. Durand-Pasquier, M. Julienne, L. Leveneur, M. Mekki, P. Murat, S. Piedelièvre, Ph. Pierre, Fr. Terré
Comité d'experts :
D. Boulanger, M.-Fl. Zampiero Bouquemont, E. Clerget, F. Collard, A. Darmon, Fr. Devos, Fr. Fruleux, O. Herrnberger, J.-Fr. Pillebout

Publicité :
Caroline Spire,
Responsable clientèle publicité
caroline.spire@lexisnexis.fr - 01 45 58 94 69

Ont collaboré à ce numéro :
Éric Mallet, Sophie Gonzalez-Moulin, Julien Marrocchella, Claire Richert, Anaïs Schouflikir-Gabriel, Laurence de Lauzainghein, Lyna Sait

Correspondance :
Catherine Larée
LexisNexis SA
La Semaine Juridique (édition notariale et immobilière)
141, rue de Javel
75747 Paris Cedex 15

Relation clients :
Tél. : 01 71 72 47 70
www.lexisnexis.fr

Abonnement annuel 2021 :
• France (métropole) :
1 015,90 euros TTC (995 euros HT)
• DOM-TOM et pays étrangers :
1 199 euros HT
• Prix de vente au numéro :
France (métropole) :
39,82 euros TTC (39 euros HT)
• DOM-TOM et pays étrangers :
45 euros HT
• Offre spéciale étudiants :
http://etudiant.lexisnexis.fr/

LexisNexis SA
SA au capital de 1.584.800 euros
552 029 431 RCS Paris
Principal associé :
Reed Elsevier France SA
Siège social :
141, rue de Javel
75747 Paris Cedex 15
Evoluprint
Parc Industriel Euronord
10, rue du Parc - 31150 Bruguières
Dépôt légal : à parution
Commission paritaire : n° 1121 T 80377
Origine du papier : Allemagne
Taux de fibres recyclées : 6%
Certification : 100%
Impact sur l'eau : P_{TOT} = 0,01 kg / tonne

Photos : droits réservés
Photo de couverture :
dontree_m/iStock_Getty Images Plus

ACPM OJD DIFFUSION